

# L'ARTICULATION DES XÉNISMES ET DES EMPRUNTS PAR LES LOCUTEURS FRANCOPHONES : LE CAS DES ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES SUR L'ÉCONOMIE EN ALGÉRIE

---

Soufiane LANSEUR

[slanseur@gmail.com](mailto:slanseur@gmail.com)

Laboratoire LESMS / Université de Bejaia (Algérie)

**Abstract:** *This contribution responds to the problem of the phonetic integration/insertion of xenisms and borrowings. We took the case of English xenisms belonging to the economic field to report on their articulation by French speakers in radio programs broadcast by the radio Algiers-Chain 3. The observation that has been made is that there are three ways to pronounce these words that we can assimilate into stages of integration. Finally, we also noticed that even the borrowings recorded in dictionaries undergo different ways of articulation, despite the codified pronunciation.*

**Keywords:** *phonetic integration, xenism, borrowing, phoneme, articulation.*

Nous nous proposons dans cette contribution de rendre compte d'un phénomène linguistique qui consiste en la prononciation des emprunts et des xénismes dans des émissions radiophoniques réalisées en Algérie par des locuteurs francophones. Nous avons remarqué lors d'un travail réalisé sur le français de l'économie que la prononciation des xénismes et des emprunts se fait de manière particulière par les locuteurs. Nous nous demandons si ces particularités reflètent une certaine intégration/ insertion phonétique de ces xénismes et de ces emprunts ou au contraire elle est simplement due au manque de compétence des locuteurs. Les locuteurs algériens emploient plusieurs langues au quotidien, en plus des langues maternelles, l'arabe et le berbère, il y a le français qui occupe une place importante dans les échanges langagiers. Dans le domaine de l'économie et dans d'autres domaines en relation avec les sciences, il y a beaucoup d'emprunts qui se font surtout à l'anglais, mais aussi à d'autres langues telles que l'arabe. Nous nous demandons donc pourquoi il y a une différence entre la prononciation « normée » et la prononciation de ces emprunts dans le discours.

Ces mots étrangers utilisés par les locuteurs sont en cours d'intégration dans le discours. Effectivement, il y a certains mots qui sont réalisés tels qu'ils le sont dans la langue anglaise, d'autres qui sont prononcés selon les règles phonétiques de la langue française et d'autres encore qui sont à mi-distance entre les deux. Nous nous interrogeons sur le degré d'intégration de ces xénismes.

Nous avons remarqué également que des emprunts de longue date et qui sont enregistrés dans les dictionnaires de la langue française (cf. *Le Petit Robert*, *le Grand Robert*, *Le petit Larousse* et *le Trésor de la langue française*) subissent encore quelques fluctuations dans la prononciation. Si nous prenons comme exemple le mot *management* qui possède deux prononciations dans les dictionnaires à l'anglaise [manadʒmənt] et à la française [manazmɑ̃], et qui garde la première prononciation dans l'usage, nous nous rendrons compte, assez rapidement, que l'intégration n'est pas un statut acquis et qu'il peut être remis en cause à tout moment. Le mot *rating* est un exemple édifiant. En effet, il est emprunté à l'anglais maritime depuis 1924, mais il garde toujours la prononciation anglaise. Depuis 1985, nous le trouvons dans le sens de « indice de taux ou de classement » dans le domaine de l'économie, notamment dans le *Petit Robert*. Nous nous demandons s'il s'agit réellement d'emprunts ou de simples xénismes.

Pour décrire ces prononciations, nous nous appuyerons sur un corpus constitué de 12 émissions radiophoniques portant sur le thème de l'économie. Ces émissions ont été enregistrées puis transcrites pour permettre une exploitation facile et fiable des données.

Cette contribution sera organisée autour de quatre axes, nous parlons d'abord des considérations méthodologiques, avant de passer à la description du corpus et du relevé des mots étrangers, et nous terminons par l'analyse de ces mots.

## 1. Considérations méthodologiques

### 1.1. Xénisme et emprunt

Josette Rey-Debove définit l'emprunt en ces termes : « l'emprunt lexical au sens strict du terme est le processus par lequel une langue L1, dont le lexique est fini et déterminé dans l'instant T acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une langue L2. » (1998 : 151-166)

Elle distingue quatre phases pour l'emprunt. La première commence de son apparition dans la langue-cible jusqu'à sa codification pour n'avoir qu'une seule forme. La deuxième est la phase métalinguistique qui englobe deux types de discours : le discours du linguiste et le discours du bilingue qui maîtrise la langue-source de l'emprunt. Ces deux discours sont différents dans la mesure où le linguiste parle des caractéristiques métalinguistiques de l'emprunt, mais le bilingue « parle de toute autre chose que de la langue », il l'utilise pour parler d'un référent qu'il doit connaître. La troisième est la phase à connotation autonymique ou l'emprunt dépasse le stade métalinguistique pour parler du monde, et ce, pour les locuteurs de la langue-cible. Rey-Debove (1998 : 159) insiste sur le fait que cette troisième phase « est réalisée en discours par trois types de présentations : l'énoncé à verbe métalinguistique (appeler, dire), l'énoncé qui relie M1<sup>1</sup> et M2 par *ou* et celui qui juxtapose M2 et M1 ou M2 et une périphrase définitionnelle de M1 (avec ou sans parenthèses) ». La quatrième phase est l'aboutissement de l'emprunt. Elle écrit en page 163 « le processus de l'emprunt arrive à son terme lorsque M2 n'étant plus inconnu, il prend le statut de M1. » Nous pouvons considérer que dans les trois premières phases, il s'agit d'un xénisme et seule la quatrième phase qui consacre l'emprunt proprement dit.

---

<sup>1</sup> M2 est l'emprunt et M1 est le mot équivalent en langue-cible.

Nous reprenons ici la définition du xénisme donnée par Dubois dans son *Dictionnaire de la linguistique* (2002 : 542) « un xénisme est une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue ». Il affirme que « le xénisme est le premier stade de l'emprunt ». Il le distingue de l'emprunt qu'il définit en page 177 par le trait « intégration » : « il y a emprunt quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ». C'est dans cette optique que nous le considérons. Tout emprunt a déjà été un xénisme. Donc, si l'emprunt épouse le moule de la langue-cible, le xénisme lui garde les marques<sup>2</sup> de la langue-source.

Foudil Cheriguen va jusqu'à dire que seule la première apparition de l'emprunt est considérée comme un xénisme. Il souligne (2002 : 9) qu'« il revient au linguiste d'expliquer la persistance de certains termes d'emprunt en face d'autres (xénismes) qui disparaissent après le premier et unique emploi ». Donc, ceux qui persistent sont des emprunts.

Louis Deroy affirme (1965 : 224) qu'« au point de vue de l'usage à un moment donné de l'histoire d'une langue, c'est-à-dire de la synchronie, l'emprunt total se présente [...] avec de multiples nuances d'extension. On peut distinguer deux catégories : les pérégrinismes ou xénismes, c'est-à-dire les mots sentis comme étrangers en quelque sorte cités et les emprunts proprement dits ou mots tout à fait naturalisés. » (Deroy, 1956)

Donc, nous pouvons définir le xénisme comme le premier stade de l'emprunt, il consiste en sa première attestation dans le discours. Au plan graphique, il se met en italique ou entre parenthèses, au plan énonciatif, il est accompagné d'une traduction ou d'une explication et au plan référentiel, il renvoie à une réalité exclusivement étrangère. Celui-ci subit généralement deux sorts lorsqu'il s'installe dans une langue-cible : soit il s'intègre pour devenir un emprunt, un mot comme les autres ; soit il garde sa référence à une réalité étrangère, et là, il devient pérégrinisme.

## 1.2. La langue source et la langue-cible

Dans notre cas d'étude, la langue-source de tous les xénismes et les emprunts est l'anglais, la langue-cible est bien le français parce que les émissions ont été réalisées en français et diffusées dans une station radiophonique francophone, Alger-Chaine 3.

## 1.3. Le phénomène à l'oral

Le phénomène d'emprunt n'est pas propre à l'écrit, il est également présent à l'oral. À travers des émissions radiophoniques enregistrées puis transcrites, nous avons constaté l'ampleur de ce phénomène qui concerne surtout l'usage (prononciation), mais aussi le processus d'intégration de ces néologismes. L'intérêt d'étudier ce phénomène consiste en le fait que les premières attestations d'un xénisme ont lieu dans le discours oral. Il n'est pas non plus dépourvu d'intérêt d'observer ces mots étrangers dans leurs réalisations réelles dans la langue parlée.

## 1.4. L'intégration des xénismes à l'oral

Il y a intégration phonétique ou phonologique, quand un emprunt change de prononciation et s'adapte au système phonologique de la langue-cible. Toutes les langues ne recouvrent pas les mêmes phonèmes, ce qui fait que les emprunts doivent s'adapter. Selon Deroy (1956 : 237)<sup>3</sup>, « ...il y a quatre façons d'adapter la prononciation d'un mot

---

<sup>2</sup> Par marques, nous désignons toute marque de genre, de nombre ou marques lexico-sémantiques.

<sup>3</sup> Cité par Queffelec, in « Xénisme ou emprunt... »

étranger : négliger les phonèmes inconnus ou imprononçables, leur substituer des phonèmes usuels, introduire des phonèmes nouveaux pour donner au mot un air familier, déplacer le ton conformément aux règles de la langue emprunteuse ». Tout xénisme subissant une des quatre façons citées peut être considéré comme un emprunt, du moins, un emprunt en cours d'intégration.

## 2. Le corpus

### 2.1. Les émissions radiophoniques

Nous avons enregistré douze numéros de l'émission radiophonique interactive *Rendez-vous de l'économie* dans la période allant du 16 janvier au 29 mai 2007 diffusée sur les ondes d'Alger-Chaine 3. Dans le cadre d'une étude sur la néologie, il est important de situer les conditions des échanges afin d'évaluer la légitimité des informations recueillies, par le degré d'expertise des locuteurs et la fiabilité des propos. Dans cette émission, nous avons affaire à un seul animateur qui est un journaliste économiste, aidé par un co-animateur qui se trouve être un journaliste d'*El Watan*. Les participants sont des invités de l'émission, des experts dans leurs domaines respectifs, ce qui fait que nous ne trouvons presque jamais un même invité dans deux numéros différents. Ils sont choisis pour leur compétence et leur spécialité selon la thématique de chaque numéro. Ceux-là sont présents dans le studio qui diffuse l'émission en direct. Il y a aussi des invités qui ne sont pas triés, ils participent par téléphone, étant donné que l'antenne est ouverte aux interventions des auditeurs, pour ceux-là, on ne peut pas s'assurer de leur degré de spécialité, car la ligne téléphonique est ouverte sans restriction et il n'y a aucune exigence de la part des animateurs pour ceux qui interviennent.

Émission	Date	Nombre de participants	Thème
1	16/01/2007	7	ANSEJ : 10 ans d'existence
2	23/01/2007	9	La création de la jeune entreprise (ANSEJ)
3	30/01/2007	6	L'avenir économique de l'Algérie
4	13/02/2007	4	La bourse en Algérie
5	06/03/2007	8	Rassurer le capital
6	13/03/2007	7	La promotion de l'investissement
7	20/03/2007	7	La croissance économique
8	27/03/2007	8	La consommation
9	03/04/2007	9	La mise-à-niveau des entreprises
10	10/04/2007	8	La bonne gouvernance
11	17/04/2007	9	L'industrie du bois en Algérie
12	29/05/2007	4	Promouvoir le tourisme en Algérie

Tableau 1 : Les émissions radiophoniques

### 2.2. Les critères d'identification des emprunts et des xénismes

Les émissions transcrites ont été traitées par le logiciel de statistiques lexicales *Lexico 3<sup>4</sup>* afin de mettre au point des listes de mots. Une vérification minutieuse de chacun des mots à donner lieu à un relevé exhaustif des unités lexicales appartenant aux autres langues que le français. Pour nous faciliter la tâche, nous avons érigé quelques critères d'identification.

a) La reconnaissance du mot par le logiciel de traitement de textes *Microsoft Word* et du correcteur *Antidote*, en effet, la visualisation des textes des émissions dans ces deux

<sup>4</sup> Logiciel de statistiques lexicales développé par l'équipe SYLED-CLA2T de Sorbonne-Nouvelle.

logiciels nous amène à repérer tous les mots soulignés en rouge. La liste ainsi dégagée sera revérifiée pour éliminer tous les mots mal orthographiés, les noms propres, les néologismes obtenus par d'autres procédés de formation lexicale. Ainsi, nous obtenons une liste de xénismes qui fera, par la suite, l'objet d'étude.

b) La coprésence d'un mot et de sa définition ou de son explication : certains mots sont accompagnés de leurs définitions, d'une explication ou d'une glose. Cela constitue un indice de « néologisme », qui nous sert dans le repérage.

c) L'absence dans les dictionnaires usuels : chaque occurrence repérée par le premier critère fait objet d'une vérification dans les dictionnaires de la langue<sup>5</sup>. Nous les consultons notamment pour déterminer la présence de ces mots dans leur nomenclature. En cas d'absence, nous avons affaire à des xénismes, mais en cas de présence, nous vérifions la date d'attestation, la langue source, la stabilité graphique et surtout la prononciation.

### 2.3. La liste des xénismes et leurs contextes

Xénisme	Contexte
<b>Working</b>	<i>Wood Working Machinerie</i>
<b>Banking Corporation</b>	a. <i>algeria banking corporation</i> b. <i>arab banking corporation</i> c. <i>lui est directeur de Retail Banking</i>
<b>transparency</b>	<i>Même des organismes très loin de notre pays/ /transparency/ Coface etc.</i>
<b>Processing</b>	<i>Je parle bien anglais de "snc wood processing industrie"</i>
<b>Bank</b>	<i>On a Abc Bank</i>
<b>Coaching</b>	a. <i>Il y a un besoin d'accompagnement et de coaching</i> b. <i>Vous allez faire une mutation pour faire du coaching et de l'accompagnement</i> c. <i>Tu as parlé du coaching/ d'accompagnement</i> d. <i>Audit d'entreprise/ d'accompagnement d'entreprises et coaching</i>
<b>Corporate</b>	a. <i>Le corporate comme disent les Anglo-saxons</i> b. <i>On a Abc bank il avait pour vocation corporate c'est-à-dire on finançait uniquement les entreprises</i>
<b>On the Job learning</b>	<i>Il y a aussi ce qu'on appelle on the job learning c'est-à-dire quand on a des capacités on les déplace et les gens apprennent sur le tas/ et ça il faut privilégier ce type de formation</i>
<b>Rating</b>	<i>Les systèmes de rating s'installent</i>
<b>Bottom line</b>	<i>C'est quoi l'impact de mes décisions sur le client final/ / .../ sur le citoyen en tant que gouvernement/ et sur le client en tant qu'entreprise économique/ c'est le "bottom line"</i>
<b>Headquarters</b>	<i>Il faudra que les headquarters les quartiers généraux des banques qui sont totalement sous-rémunérées actuellement soient rémunérés à leur niveau de marché et à ce moment-là</i>
<b>Retail banking</b>	<i>Vous êtes le représentant de retail banking/ parce que notre banque Retail banking nous c'est la banque de détail (...) c'est-à-dire notre direction fait les produits bancaires/ oui oui exactement tous les produits des particuliers</i>
<b>Feed-back</b>	a. <i>M. Hourri disait que nous n'avons de feed-back</i> b. <i>Il y a un feed-back que vos informations sont utilisées</i> c. <i>On a constaté qu'on a pas de feed-back</i> d. <i>On a pas de feed-back des informations qu'on diffuse</i> e. <i>Grâce à ces feed-back, on peut par exemple y remédier et redresser éventuellement</i>
<b>Priming</b>	<i>De comment dirai-je des ressources qu'elles collectent donc en priming<sup>6</sup> donc en activité</i>
<b>Room-show</b>	<i>J'ai participé à un room-show/ on a placé un room-show/ room-show de SAIDAL / room-show de l'AURASSI / j'ai participé au room-show d'Algérie télécom/ j'ai participé à tous les room-shows qui ont eu lieu quand il a eu d'essayer d'expliquer au public sans tricherie en toute transparence les avantages et les inconvénients de l'obligation Le véritable room-show // le véritable room-show Vous faites votre room-show/ à travers les capitales du monde</i>

<sup>5</sup> Le Grand Robert de la langue française, le Petit Robert et le Trésor de la langue française informatisé (TLFi).

<sup>6</sup> Cela apparaît dans une note du TLFi.

**Tableau 2 : Les xénismes et leurs contextes**

Nous avons une liste de 15 xénismes utilisés par les locuteurs lors des émissions radiophoniques. Il ne s'agit ici que des mots à signification économiques ou utilisés dans des expressions qui désignent des entités ou des institutions économiques. Les autres mots n'ont pas été pris en compte.

#### 2.4. Liste des emprunts

Mot	Dat.	Sens dans le GR	Contextes d'emploi
Business	Avant 1876 Puis en 1906	Travail, Affaire. Prostitution, racolage. Affaire embrouillée. (1906) <b>Mod.</b> Commerce, affaires.	<i>n'essayez pas de vous justifier à part le business et en business</i>
Lobbying	1885	Action d'un lobby; fait d'exercer une pression sur les milieux de décision (politiques, économiques).	<i>Est-ce qu'on faire des lobbyings pour ça On essaie c'est-à-dire le lobbying ...Ce lobbying est reposé sur une préparation On peut pas faire des lobbyings pour des idées qui peuvent ne pas aboutir</i>
Leasing	1963	Système de financement du matériel industriel par location (vente à bail).	<i>Nous avons de plus en plus un marché de leasing qui se développe Un emprunt obligataire pour une société de leasing Aucun journaliste n'a posé de question sur le leasing</i>
Standing	1928	Niveau de vie, situation économique et sociale reconnue par l'opinion publique. Grand confort, luxe.	<i>C'est un standing C'est un standing/ c'est-à-dire si on devait dans d'autres pays si on devait aller au marché donc des obligations</i>
Rating	1960	<b>Anglic. Mar.</b> Indice caractérisant un yacht, et qui détermine son handicap. PR : Indice qui classe les entreprises en fonction de leur solvabilité.	<i>Des taux auxquels ils ont accès ça veut dire il faut obtenir un rating (78)</i>
Management	1921	PR : Ensemble des connaissances concernant l'organisation et la gestion d'une entreprise. PR : Application de ces connaissances à une affaire, une entreprise. PR : Équipe dirigeante d'une entreprise.	<i>C'est une entreprise qui suppose de la gestion / du management Le management d'une entreprise Le sous-management des institutions Le management administratif Des contrats managements Bon management Première session totale/ partielle ou management</i>
Marketing	1944	Technique et méthodes de stratégie commerciale, prenant en compte l'évaluation des intentions et des besoins de la clientèle, la composition du marché, la définition des produits, les techniques de publicité, de promotion des ventes et de distribution. PR : La science du marché.	<i>Vous devenez un petit peu plus marketing Le côté marketing de l'Algérie Des gens de marketing Un coup de pouce marketing Un effet de marketing pour plaire Vous êtes beaucoup plus spécialisé dans le commercial et le marketing Le temps qui vous sera imparti pour répondre et éventuellement faire votre marketing</i>

**Tableau 3 : Liste des emprunts**

## Traitement des mots anglais

### 2.5. Les xénismes prononcés selon les règles phonétiques de la langue-source

Nous traitons des xénismes qui se prononcent comme dans la langue-source. C'est-à-dire comme les prononcerait un locuteur natif d'une langue.

Les xénismes figurant dans le tableau 3 (ci-après) sont prononcés suivant les règles phonétiques de l'anglais. D'ailleurs, le locuteur, à un moment donné, fait remarquer qu'il parle bien anglais en prononçant le syntagme « *Je parle bien anglais/ vous êtes de "snc wood processing industrie"* ».

Xénisme	Langue-source	Prononciation
Working	Anglais	/wɜːkɪŋ/
Banking Corporation	Anglais	/bæŋkɪŋ kɔːpəreɪʃən/
transparency	Anglais	/trænsˈpærənsi/
Processing	Anglais	/prəˈsesɪŋ/
Bottom line	Anglais	/bʊtʊmlaɪn /
Coaching	Anglais	/kəʊtʃɪŋ/
Feedback	Anglais	/fedbæk/

Tableau 4 : Les xénismes prononcés selon les règles de la langue-source

Nous avons sept xénismes qui appartiennent à cet ensemble. La comparaison de la prononciation de ces xénismes avec la prononciation des mêmes mots dans le dictionnaire électronique (CD) donne une certaine identité. En effet, les locuteurs s'efforcent de respecter la prononciation et l'accent anglais lorsqu'ils prononçaient ces mots.

### 2.6. Les xénismes prononcés selon les règles phonétiques des deux langues

C'est un stade intermédiaire entre la prononciation selon les règles de la langue-source et la prononciation selon les règles de la langue-cible. Les locuteurs en font une prononciation du mot avec des phonèmes appartenant à la langue-source et un ton appartenant à la langue-cible. Ce qui donne souvent lieu à des erreurs de prononciation.

Notons que même quand les locuteurs veulent donner une prononciation anglaise à un mot, cette prononciation est toujours imprégnée de l'accent français ou paraît très influencée par la prononciation française. Cette conclusion est émise après vérification de la prononciation des mots en question dans un dictionnaire électronique (CD) possédant la prononciation anglaise des mots.

Xénisme	Langue-source	Prononciation
Corporate	anglais	/kɔːpəreɪt/
Priming	anglais	/prɪmɪŋ/
On the job learning	anglais	/ɒndəʒɔːblɜːnɪŋ/
Retail banking	anglais	/retɛɪbæŋkɪŋ/

Tableau 5 : la prononciation des xénismes se situant à un stade intermédiaire

Nous avons quatre xénismes prononcés de cette manière.

a) Cette prononciation touche surtout la syllabe finale. Alors qu'il est rare en anglais de prononcer le /g/ final des mots se terminant en *-ing*, dans notre corpus, sa prononciation est systématique.

b) L'usage en anglais de la distinction voyelle longue/ voyelle brève n'est pas respecté dans la prononciation de ces xénismes. Examinons le cas de *corporate*. En anglais, le premier /o/ est une voyelle longue, par conséquent, elle est 'forte' parce qu'elle reçoit

l'accent tonique - en anglais *stress* – mais le second /o/ ne se prononce pas, il devient un schwa. Dans notre cas, les deux se prononcent de la même manière. En anglais, le /a/ de *corporate* devient un *e* prononcé /ə/, alors que dans le corpus, il se prononce *ey* /ej/. Le tableau suivant explique la différence entre les deux prononciations.

c)

Prononciation anglaise	Prononciation dans le corpus
/kɔ:pəreɪt/	/kəporejt/

Tableau 6 : comparaison des deux prononciations

Les deux dernières voyelles sont faibles en anglais.

d) Bien que les locuteurs utilisent le /R/ grasseyé lorsqu'ils parlent en français, quand il s'agit de prononcer un mot anglais, ils utilisent le /r/ roulé.

## 2.7. Les xénismes prononcés selon les règles phonétiques de la langue-cible

Les xénismes reçoivent une prononciation proche de celle de la langue-cible, au point de les confondre avec les mots du lexique français.

Xénisme	Langue-source	Prononciation
Room-show	Anglais	/rɔmtʃo/ ou / rɔmʃo/
Backmarking	Anglais	/bakmarkiŋ/
Headquarters	Anglais	/hedkɔrter/

Tableau 7 : la prononciation des xénismes selon la langue-cible

Nous avons dans ce cas, trois xénismes. Le premier est *room-show* qui reçoit deux prononciations dans le corpus : la première faite par un locuteur qui prononce en /r/ roulé, et la seconde par un locuteur qui utilise le /R/ grasseyé. Un autre cas est celui de *headquarters*. En anglais, le *s* final de ce mot se prononce parce qu'il fait partie du mot, alors que le locuteur le prononce sans *-s*, parce qu'on a l'habitude en français de ne pas prononcer les *-s* finaux. Là où les locuteurs anglophones prononcent le /ea/ comme un *e* ouvert, le locuteur francophone le prononce en un *e* fermé. Là où l'anglophone prononce le /a/ et omet le /r/ qui le suit, le francophone prononce /o/ au lieu de /a/ et insiste sur le /r/ qui la suit. Le tableau suivant explique la différence entre les deux prononciations.

En anglais	En français
/hedkaterz/	/hedkɔrter/

Tableau 8 : Comparaison des deux prononciations

## 2.8. Synthèse

La description de la prononciation des xénismes nous permet de distinguer trois stades de l'insertion phonétique.

a) **Le premier stade** consiste en un stade où le xénisme garde sa prononciation de langue-source. Donc, sa nouveauté est apparente. Les locuteurs s'efforcent de reproduire la même prononciation qu'il a dans la langue-source. Mais ce n'est pas toujours facile, du fait que les phonétismes des deux langues sont différents. Là où l'anglais distingue les voyelles longues des voyelles brèves, le français distingue les voyelles antérieures des voyelles postérieures, et même cela n'est pas toujours respecté. Là où en anglais l'accent tonique porte sur la première syllabe, en français, il porte sur la fin du mot. Ce qui donne des prononciations différentes.

Ceux qui gardent la prononciation de la langue-source sont les mots qui ne renferment pas beaucoup de voyelles, à l'exemple de *coaching* et de *feed-back*. Mais, il reste que c'est dans le temps que s'effectue le changement phonétique.

**b) Le deuxième stade** c'est un stade intermédiaire entre les xénismes à prononciation de langue-source et ceux qui se prononcent selon les règles de la langue-cible. Ces xénismes se caractérisent par la substitution de la dichotomie voyelle longue/voyelle brève par des voyelles longues. L'accent porte sur la fin du mot et certaines consonnes qui ne se prononcent pas d'habitude en langue-source sont restituées en langue-cible. Cela est certainement dû à l'installation du xénisme dans la langue-cible. C'est un début d'insertion dans le système phonologique de la langue.

Ce mode de prononciation touche surtout les mots ayant plus de deux voyelles. Dans ce stade, la prononciation du /r/anglais persiste, même chez les locuteurs qui grasseyent le/R/

**c) Le dernier stade** c'est le stade final de l'insertion phonétique. Les xénismes sont prononcés selon les règles de la langue-cible. Les /r/ qui figurent dans les mots anglais deviennent grasseyés. Les mots à finale *-ing* se voit prononcer le /g/.

Donc, nous pouvons voir, dans l'insertion phonétique, la dynamique de l'emprunt.

## 2.9. Prononciation des emprunts

Dans cette partie, nous présenterons un tableau de prononciation des emprunts, extrait des transcriptions données dans le PR (2014) et des prononciations réelles dans les émissions radiophoniques. Et par là, nous essayerons de conclure sur le traitement de ces emprunts sur le plan phonétique.

Emprunt	Prononciation enregistrée (PR, 2014)	Prononciation dans le discours
Business	[biznɛs]	[biznɛs]
Leasing	[liziŋ]	[liziŋ]
Lobbying	[lɔbiŋ]	[lɔbiŋ]
Management	[manaʒmã; manadʒmɛnt]	[manadʒmɛnt]
Marketing	[mãrketiŋ]	[mãrketiŋ]
Rating	[Ratiŋ]	[retiŋ]
Standing	[stãdiŋ]	[stãdiŋ]

Tableau 9 : La prononciation des emprunts

La lecture du tableau précédent nous amène à considérer que :

a) Il y a une certaine stabilité dans la prononciation des emprunts, au moins du point de vue lexicographique. La plupart des emprunts ont été francisés. Les voyelles longues et les voyelles brèves ont été remplacées par des voyelles françaises. Le dictionnaire en question enregistre deux prononciations pour *management* : L'une anglaise qui se caractérise par l'absence de voyelles nasales et la prononciation de toutes les consonnes écrites ; l'autre française, qui introduit les voyelles nasales et omet la prononciation de la finale de *management* ; c'est-à-dire qu'on prononce le suffixe *-ment* comme en français [mã] ;

b) Là où le dictionnaire consacre deux prononciations pour un emprunt, l'usage consacre la prononciation anglaise, c'est le cas de *management* prononcé par les locuteurs par [manadʒmɛnt]. Cela s'explique par l'attachement des locuteurs à l'anglais en tant que langue du "business" mondial. C'est une question de représentation ;

c) Pour le mot *rating*, le dictionnaire enregistre une prononciation française, alors que l'usage dans le discours préconise plutôt la prononciation anglaise du terme [reɪtɪŋ]. Cette prononciation se caractérise par l'utilisation du [r] anglais même par les locuteurs qui prononcent en [r]grasseyé, la prononciation du [e] à la place [a] et la non-prononciation du [g] final de *-ing*. Nous émettons deux hypothèses à propos de cette prononciation 1) le locuteur, en connaissance de cause, préfère utiliser la prononciation d'origine, bien que le terme se soit installé depuis longtemps dans la langue-cible, dans ce cas, il y a remise en question du statut de l'emprunt 2) on assiste à un « réemprunt » d'un terme dans un sens nouveau. Le second emprunt, dans le sens économique, n'a rien à voir, au moins pour les locuteurs, avec *rating* dans le sens maritime. C'est alors un xénisme. Cette deuxième hypothèse semble être la plus plausible, parce que ce n'est que dans le *PR* que nous trouvons le terme enregistré dans un sens économique, les autres dictionnaires de français consultés n'en font pas mention.

Les autres termes sont prononcés suivant la prononciation indiquée dans le dictionnaire.

### 3. Conclusion

Dans la présente étude, nous avons essayé de rendre compte de la manière de prononcer les xénismes et les emprunts par des locuteurs dont la langue première est différente de la langue source des néologismes employés. Nous nous sommes demandé si cette articulation un peu particulière est en relation avec l'intégration phonétique des emprunts.

Nous avons constaté qu'en effet trois ensembles différents se dégagent. Un premier ensemble est celui des mots anglais prononcés en conformité avec la prononciation enregistrée par le Dictionnaire de Cambridge. Notons que celui-ci donne deux prononciations pour chaque mot suivant l'accent britannique ou américain, la prononciation des locuteurs est proche de la prononciation britannique.

Le deuxième ensemble est composé des mots anglais qui se prononcent selon les règles phonétiques des deux langues. D'un côté, les -s finaux, qui se prononcent en anglais, sont éliminés dans la prononciation des locuteurs, cependant, les /r/ sont roulés même par ceux qui prononcent les /R/ grasseyés. De l'autre, la distinction voyelles longues/ voyelles brèves n'est plus respectée, celles-ci sont remplacées par des voyelles francisées.

Le troisième ensemble est constitué des mots prononcés en suivant les règles phonétiques du français en grasseyant les /R/ et en remplaçant les voyelles longues par des voyelles brèves. Les trois ensembles peuvent être assimilés aux stades de l'intégration phonétique d'un xénisme.

Concernant les emprunts, nous avons constaté que la prononciation préconisée par les dictionnaires français n'est pas toujours respectée. D'ailleurs, ces mêmes dictionnaires consacrent parfois plus d'une prononciation pour ces mots. Nous avons rencontré le cas du mot *management* qui se prononce de deux manières différentes, quoique l'usage garde toujours la prononciation anglaise avec l'articulation de toutes les consonnes écrites et le cas de *rating* qui a déjà une prononciation francisée et codifiée, mais que l'usage remet en cause pour adopter la prononciation anglaise.

Enfin, l'introduction d'un mot dans un dictionnaire n'est pas la fin de son processus d'intégration, au contraire, elle peut être, pour lui, le début d'une nouvelle vie.

**Bibliographie :**

- CD, *Cambridge Dictionary*, [disponible en ligne] : <https://dictionary.cambridge.org/fr/>, consulté le 04/01/2020.
- CHERIGUEN Foudil, (2002), *Les mots des uns, les mots des autres, le français au contact de l'arabe et du berbère*, Alger, casbah édition.
- DEROY Louis, (1956), *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres.
- DUBOIS Jean, (2002), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Larousse.
- QUEFFELEC Ambroise, (2000), *Xénisme ou emprunt : les apories d'une dichotomie introuvable ?*, en *Contact de langues et identités culturelles, perspectives lexicographiques*, sous la direction de Danièle Latin & de Claude Poirier, les Presses de l'université Laval.
- QUEMADA Robert, (2011), *Le Trésor de la Langue Française informatisé*, [disponible en ligne] <http://atilf.atilf.fr/>, consulté le 05/01/2020.
- PR, (2014), Alain REY & Josette REY-DEBOVE (dir.), *Le Petit Robert de la langue française*, SEJER/Le Robert.
- REY Alain (dir.), (2005), *Le Grand Robert de la langue française*, SEJER/Le Robert.
- REY-DEBOVE Josette, (1998), *La linguistique du signe, Une approche sémiotique du langage*, Paris, Armand Colin.
- SABLAYROLLES Jean-François, (2000), *La néologie en français contemporain Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion éditeur.